

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Initiation à la psychologie de l'apprenant			
Code	PEGR1B03FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR1B03FRA	Psychologie de la relation et de la communication	30 h / 3 C
PEGR1B03FRB	Psychologie du développement	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR1B03FRA	Psychologie de la relation et de la communication	30
PEGR1B03FRB	Psychologie du développement	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	22_PEGR1B03FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les compétences principales visées sont les suivantes :

- C5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes psychopédagogiques.
- C3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- C4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- C7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- C 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définitions de la communication, implications dans la vie quotidienne et professionnelle

La communication verbale : quelques principes et implications pédagogiques

La communication non-violente.

L'enseignant se réserve le droit de modifier les contenus selon les opportunités et/ou contraintes qui se présentent.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux avec supports visuels, nombreuses illustrations concrètes.

Moments de réflexions en groupe.

Lectures

Vidéos d'illustrations.

Réflexion personnelle

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants (moments prévus pour répondre aux questions en lien avec les démarches et les contenus d'apprentissage).

Sources et références

V. bibliographie du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, notes de cours, PPT.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation écrite

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	22_PEGR1B03FRB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La psychologie du développement peut être définie comme l'étude de l'évolution individuelle au travers de la succession des âges de la vie, depuis la période fœtale jusqu'à l'âge adulte et jusqu'au vieillissement. Dans ce cours, nous parcourons le développement de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'école secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours permettra à l'étudiant de mettre en chantier les compétences suivantes :

- réfléchir sur ce que la notion de développement apporte aux métiers de l'enseignement
- prendre conscience des enjeux éducatifs
- lire et analyser des situations (principalement des comportements et des productions d'enfants de 0 à 12 ans)

Au terme de l'unité d'enseignement :

L'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour équiper l'étudiant des ressources indispensables à la compréhension de ce qui se passe dans sa classe, il s'agira de l'initier à la discipline de la psychologie par le biais des grandes théories du développement, et plus particulièrement le développement psychodynamique, intellectuel et socio-affectif de l'enfant et de l'adolescent. Dans une perspective de psychologie pour l'enseignement, la notion centrale d'apprentissage sera également abordée surtout pour ce qui concerne les liens à établir entre les théories de l'enfance et de l'adolescence et les pratiques d'enseignement.

L'enseignant se réserve le droit de modifier les contenus de cours selon les besoins et opportunités.

Démarches d'apprentissage

Exposé théorique - Power point
Observations de productions d'enfants et analyse
Travail sur vidéo

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours interactif permettant aux étudiants de poser leurs questions.

Sources et références

Voir bibliographie du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et notes de cours (de l'étudiant)
Le site CCDMD
Plateforme ConnectEd.
Outils Microsoft Office.
Team's

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen en session

L'évaluation certificative se fera uniquement via un examen écrit qui portera sur l'ensemble des concepts et connaissances vus lors des séances de cours (100% de la note)

Examen seconde session

L'évaluation certificative se fera uniquement via un examen écrit qui portera sur l'ensemble des concepts et connaissances vus lors des séances de cours (100% de la note)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100	Exe	100	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).